

## Dépêche AEF : Les universités vont pouvoir créer, à la rentrée, un diplôme bac+1, sur le modèle de ceux du Cnam

8-10 minutes

---

Les universités pourront proposer à la rentrée, grâce à un arrêté en cours de finalisation, un diplôme bac+1, doté de 60 crédits ECTS, et conduisant à l'insertion professionnelle, sans exclure une poursuite d'études, comme le fait déjà le Cnam, indique à AEF info, Olivier Faron, son administrateur général. Ils pourront être inscrits au RNCP et ouverts à l'apprentissage. La CPU a déjà produit un cahier des charges et une maquette de ce diplôme interuniversitaire qui devrait ouvrir dans au moins une dizaine d'universités à cette rentrée, marquée par un afflux de bacheliers.



Guillaume Gellé et Olivier Faron Droits réservés - DR

Un arrêté, en préparation à la Dgesip, devrait donner un cadre très général pour que des formations à bac+1 conduisant à l'insertion professionnelle, mais permettant aussi une poursuite d'études, soient dotées de 60 ECTS, ainsi que le propose déjà le Cnam, indiquent à AEF info Olivier Faron, son administrateur général du Cnam et VP de la commission formation et insertion professionnelle de la CPU, le 23 juillet 2020. Cela permettra aux universités de les proposer, en les inscrivant au RNCP et en les

ouvrant à l'apprentissage. Cette annonce intervient alors que la ministre de l'ESRI, Frédérique Vidal, a annoncé la création de 10 000 places à la rentrée dans l'enseignement supérieur le 17 juillet, et que le gouvernement a rendu public le plan "1jeune1solution" le 23 juillet (lire sur AEF info [ici](#) et [ici](#)).

"La CPU a souhaité, à partir de l'initiative du Cnam, offrir aux universités la possibilité de créer un tel diplôme interuniversitaire et a travaillé, avec le réseau des VP [CFVU](#) et la [FCU](#), à la rédaction d'un cahier des charges et d'une maquette", indique à AEF info Guillaume Gellé, président de la commission formation et insertion professionnelle de la CPU. Les premiers diplômes ouvriront à la rentrée. Une dizaine d'universités se sont déjà montrées intéressées pour la rentrée, mais ce chiffre est susceptible d'évoluer à la hausse et les places sont en train d'être négociées pour la prochaine rentrée, ajoute-t-il. À terme, Olivier Faron se dit "convaincu que les universités pourraient ouvrir a minima 1 000 places".

40 % de connaissances générales et 40 % de connaissances professionnelles

Dans son discours de politique générale de 2017, Édouard Philippe, alors Premier ministre, avait déjà évoqué le projet de diplômes de qualification à bac+1 proposés après le baccalauréat, rappelle Olivier Faron ([lire sur AEF info](#)). De son côté, "le Cnam a développé diverses initiatives pour des bacheliers professionnels, des décrocheurs, en s'inspirant de la pédagogie par projet développée par Vincent Merle, par exemple dans les écoles Vaucanson (lire sur AEF info [ici](#) et [ici](#)). Dans le même esprit, il a ensuite commencé à développer une offre de formation à bac+1 donnant accès à un métier, mais sans exclure la poursuite d'études en [LP](#), en [DUT](#), voire en [BTS](#)", poursuit Olivier Faron.

Comment sont construits ces dispositifs à bac+1 au Cnam ? Ils comprennent 40 % de connaissances générales, des soft skills, transmis via "une pédagogie par projet pionnière". "Le terme de soft skills est utilisé par tout le monde mais, en réalité, qui forme vraiment à ces compétences transversales ?", demande Olivier Faron, qui insiste sur la dimension de pédagogie par projet et de groupe retenue pour les formations bac+1 du Cnam. Les parcours forment aussi pour 40 % à des connaissances professionnelles.

Les 20 % restant correspondent à des mises en situation en entreprise.

"Changement d'échelle"

Aujourd'hui, ces dispositifs vont "changer d'échelle". Dans les universités, ils ont "toute leur place et contribueront à ce que moins de bacheliers professionnels ou d'autres bacheliers en difficulté d'orientation aillent dans des cursus plus académiques où ils n'ont quasiment pas de chances de réussir, 5 % au mieux". C'est "vraie révolution culturelle que d'envisager des parcours professionnalisants à bac+1", estime Olivier Faron.

Il s'agit aussi, selon lui, d'une "vraie réponse de l'enseignement supérieur public au risque élevé de marginalisation de toute une partie de notre jeunesse, avec un gros potentiel mais un potentiel peu reconnu par le système scolaire ou académique classique. Des recteurs, des présidents d'université viennent vers nous avec le souhait de construire ce type de dispositif. Souveraines et autonomes, les universités construiront leur dispositif. Mais le Cnam peut apporter 'sa brique' et jouer un rôle de facilitateur, par exemple en formant les porteurs de projets dans les universités", suggère-t-il.

L'enjeu est de taille, assure Olivier Faron : permettre "une employabilité à tous niveaux pour l'enseignement supérieur public" et une réelle inclusion sociale pour les bacheliers professionnels mais aussi pour certains bacheliers technologiques ou généraux". Il ajoute : "Arrêtons de dire que l'on ne peut pas s'insérer sur le marché de l'emploi avant le niveau bac+3, c'est faux. Tous les acteurs économiques auront besoin de nous, de notre capacité à répondre à leurs besoins, à tous les niveaux, mais aussi de notre aptitude à mettre en avant nos savoir faire appuyés sur un lien à la recherche, pédagogique et scientifique. L'objectif est clair : assurer la nécessaire montée en compétences, l'un des leviers de la relance économique et sociale de notre pays."

7 000 euros par jeune

"À chaque fois, nous nous sommes assurés avec les branches qu'il y avait un besoin, poursuit Olivier Faron, à propos de l'expérience du Cnam. Et, lorsqu'il n'y en avait pas, comme dans l'assurance, nous n'avons pas poursuivi". Cette démarche, d'abord expérimentale, s'est concrétisée "la première fois en Martinique

début 2018, grâce au soutien du préfet Franck Robine, avec un financement de la Directe, puis à Paris, dans le Grand Est..." Le modèle fonctionne, comme en attestent les taux de réussite en Martinique (70 %) et dans les écoles Vaucanson (80 %).

Aujourd'hui, une dizaine de parcours existent, ou sont sur le point d'aboutir, dans les secteurs du numérique, de la comptabilité, de l'aide à la personne, mais aussi de la sécurité et du tourisme, pour lesquels de "gros besoins" existent... Il revient aussi sur le projet d'Institut national supérieur d'éducation artistique et culturelle, dont il assure la direction et pour lequel un travail est engagé avec l'Opc du secteur ([lire sur AEF info](#)). Peut-être cela conduira-t-il à des emplois d'entrepreneurs culturels ou d'animateurs culturels, avance Olivier Faron. Et il mentionne un projet de bac+1 en mécanique mené à Cherbourg avec l'entreprise Naval Group. Le coût de ces dispositifs est d'environ 7 000 euros par jeune pour des groupes de 15 à 20 personnes maximum.

"une pédagogie par projet pionnière"

Olivier Faron témoigne aussi de la satisfaction des équipes du Cnam, pilotées par son adjoint au développement, Thibaut Duchêne, lorsque le projet "Construisons un métier" a été labellisé NCU ([lire sur AEF info](#)). Ce dispositif vise les bacheliers professionnels et proposera à la rentrée prochaine des parcours individualisés et professionnalisants en bac+1, permettant une insertion professionnelle ou une poursuite d'études dans un "bachelor Hesam" porté par l'Ensam ([lire sur AEF info](#)). Cela devrait à terme concerner "une dizaine de parcours".

Dépêche n° 632337